



Avis public d'élection

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Avis public est par la présente donné par le président d'élection que:

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6
Poste de conseillère ou conseiller 7
Poste de conseillère ou conseiller 8
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du vendredi 19 septembre au vendredi 3 octobre :

Horaire

les lundis	de 13h30 à 16h30
les mardis	de 11h à 16h30
les jeudis	de 11h à 16h30

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

Nous invitons les candidats à prendre rendez-vous avec le président d'élection, Monsieur Louis Pilon, pour le dépôt de leur déclaration de candidature.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h**

Jours de vote par anticipation :

Samedi 25 octobre, de 12h à 20h

Dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h

Jour de vote au bureau du président d'élection : **vendredi 25 octobre, de 16h à 20h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 14 octobre à votre président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 21 octobre.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 octobre.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre, vous pouvez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Jolène Laurin.
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature :
Mélanie Royer-Nolet.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection, sa secrétaire ou son adjointe aux adresses et aux numéros de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 99 rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 2^e étage, local B-206
Téléphone : (450) 472-7310, poste 214
Courriel : l.pilon@vsmsll.ca

Secrétaire d'élection

Adresse : 99 rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 2^e étage, B-206
Téléphone : (450) 472-7310, poste 109
Courriel : j.laurin@vsmsll.ca

Adjointe ou adjoint

Adresse : 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Téléphone : (450) 472-7310, poste 185

Signature

Sainte-Marthe-sur-le-Lac 17 septembre 2025

Louis Pilon, M.Sc., M.Éd., DESS

Président d'élection